



Salle Maurice Baquet - 20 Avenue Patton 54 800 Jarny



Compétition :

FINALE

Catégorie :

U18 FEMININES

DATE :

dimanche 25 janvier 2026

Lieu :

JARNY



GROUPE A
VAL DE L'ORNE FC
GODBRANGE HUS. CS
DOMBASLE FC
HEILLEGOURT ES
VANDOEUVRE US



DELEGUES

PRESENTATION DES LICENCES OBLIGATOIRE (COPIES PAPIER EXTRAITES DE FOOTCLUBS AVEC PHOTOS OU LOGICIEL COMPAGNON)

PRESENCE DES EQUIPES OBLIGATOIRE AU MOINS 30 MINUTES AVANT LE DEBUT DE LEUR PREMIER MATCH

Les équipes doivent se munir d'un jeu de chasubles (obligatoire pour les remplaçants sur le banc)

Les joueurs doivent porter des baskets spéciques futsal ou des baskets à semelles blanches

Coups francs directs à partir de 4 fautes cumulées si la durée de la rencontre est inférieure ou égale à 15 minutes



N°	Heure	G/ph	Rencontres : 1 x 15 minutes	Scores	Tirs au but	Fautes	Avertissements - N° joueur	Expulsions - N° joueur
1	15:00	G A	VAL DE L'ORNE FC - GODBRANGE HUS. CS	-	-	-	-	-
2	15:18	G A	DOMBASLE FC - HEILLECOURT ES	-	-	-	-	-
3	15:36	G A	VANDOEUVRE US - VAL DE L'ORNE FC	-	-	-	-	-
4	15:54	G A	GODBRANGE HUS. CS - DOMBASLE FC	-	-	-	-	-
5	16:12	G A	VANDOEUVRE US - HEILLECOURT ES	-	-	-	-	-
6	16:30	G A	VAL DE L'ORNE FC - DOMBASLE FC	-	-	-	-	-
7	16:48	G A	HEILLECOURT ES - GODBRANGE HUS. CS	-	-	-	-	-
8	17:06	G A	DOMBASLE FC - VANDOEUVRE US	-	-	-	-	-
9	17:24	G A	HEILLECOURT ES - VAL DE L'ORNE FC	-	-	-	-	-
10	17:42	G A	GODBRANGE HUS. CS - VANDOEUVRE US	-	-	-	-	-

Les 2 premiers sont qualifiés (1 seule équipe par club) pour la finale territoire Lorrain DIMANCHE 22 FEVRIER à BATILLY

Règlement consultable sur le site du district :

<https://meurtheetmoselle.fff.fr/wp-content/uploads/sites/56/bsk-pdf-manager/0241ec96ed8d1cd1d73e72062391511.pdf>

Classement phase groupe

- Match gagné à la fin du temps réglementaire 4 points
- Match gagné suite à l'épreuve des tirs au but 2 points
- Match perdu suite à l'épreuve des tirs au but 1 point
- Match perdu à la fin du temps réglementaire 0 point
- Match perdu par forfait * - 1 point, score du forfait 3 - 0

En cas d'égalité entre plusieurs équipes, il est tenu compte dans l'ordre suivant :

1. des points obtenus lors des matches joués entre les équipes ex-æquo
2. de la différence entre les buts marqués et les buts encaissés lors des matches joués entre les équipes ex-æquo
3. du plus grand nombre de buts marqués lors des matches joués entre les équipes ex-æquo
4. de la différence entre les buts marqués et les buts encaissés au cours de l'ensemble des matchs joués dans la poule
5. du plus grand nombre de buts marqués au cours de l'ensemble des matchs joués dans la poule
6. du plus petit nombre de buts encaissés au cours de l'ensemble des matchs joués dans la poule
7. en dernier ressort séance de tirs aux buts